

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

<p>INSERCTIONS :</p> <p>Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance. Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
---	---	--

Monaco, le 4 Octobre 1881

## ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 30 septembre, M. le comte Jules-René de Lamotte d'Allogny a été nommé Chambellan de S. A. S. le Prince et attaché en cette qualité à la Personne de S. A. S. le Prince Héritaire.

## NOUVELLES LOCALES

S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, le Duc Wilhelm et le Prince Karl ont quitté, avant-hier dimanche, le Château de Marchais pour retourner à Stuttgart.

M<sup>gr</sup> l'Evêque d'Hermopolis est rentré hier à Monaco, venant de Franche-Comté, par le train de 3 heures 44, après-midi.

M<sup>gr</sup> Viale, M. l'Archiprêtre et le clergé de Monaco ont reçu Sa Grandeur à la gare.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 19 septembre, a prononcé les condamnations suivantes :

Alexandre Canali, journalier, né à Vicarello province de Pise (Italie), trois mois d'emprisonnement, pour vol ;

Jacques Michelis, dit *Bade*, sans profession, né à Ormea, province de Cuneo (Italie), quatre mois d'emprisonnement et 16 francs d'amende ;

Et Maurice Acquarone, ouvrier mineur, né à Port-Maurice (Italie), quinze jours d'emprisonnement, pour vol de fruits.

La compagnie Paris-Lyon-Méditerranée annonce qu'elle s'est efforcée d'organiser entre Cannes, Nice, Monte Carlo et Menton un service d'hiver très complet et répondant à tous les besoins de déplacement qui se produisent aux diverses heures de la journée. Ce service comprendra douze trains dans chaque sens ; seulement ils ne seront pas tous établis à titre journalier avant le 1<sup>er</sup> décembre.

Les trains rapides 5 et 10 de Paris à Marseille et de Marseille à Paris, l'express 12 de Nice à Marseille et le train 491 des Arcs à Nice ont leur prolongement assuré sur Ventimiglia. Le rapide 10 continuera à

refuser, entre Ventimiglia et Nice, les voyageurs ne devant pas dépasser cette gare.

Le service d'hiver commencera le 27 octobre courant. Nous en donnerons le détail ultérieurement.

Dans le courant de l'hiver, indépendamment du service ordinaire, un nouveau train rapide dans les deux sens entre Paris et Menton sera composé de *voitures-salons* d'un nouveau type. Il précédera le train 5 de Paris à Menton et suivra le train 10 dans le sens contraire.

Nous savons que la compagnie essaie un train direct de Calais à Marseille pour donner satisfaction aux Anglais qui désirent éviter l'arrêt à Paris. Ce n'est qu'après entente avec la compagnie du Nord que la marche de ce train pourra être définitivement réglée.

Le nombre des étrangers arrivés dans la Principauté pendant le mois de septembre 1881 est de 15,498.

Les dernières pluies, en rafraîchissant l'atmosphère, nous annoncent que les chaleurs ont cessé, et bien qu'à Monaco le soleil soit toujours très brillant, nous nous apercevons, à la fraîcheur des soirées, de l'abaissement de la température. La neige a fait son apparition sur les hauts sommets des Alpes-Maritimes, et les émigrations d'oiseaux ont déjà commencé.

À Nice, il y a déjà huit jours qu'on a signalé le départ des hirondelles; plus favorisés que nos voisins, nous avons pu conserver quelques jours encore ces charmants hôtes, qui viennent de nous quitter hier.

M. François Médecin, de Monaco, élève architecte, demeurant rue Masséna, 34, à Nice, a trouvé hier un portefeuille contenant trois billets de banque de cent francs et plusieurs lettres. Ce portefeuille avait été perdu par M. Mazzoleni fils. M. Médecin s'est empressé de remettre le tout à M. le commissaire central.

C'est à juste titre qu'il en a été félicité.

Par décret inséré au *Journal officiel* de la République française, le service des colis postaux est étendu aux relations du Sénégal, de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane française, de la Réunion, de la Cochinchine, de Pondichéry et de Kalikar avec les localités de l'intérieur de la Corse, ainsi qu'avec l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie, le Danemark, l'Égypte, l'Italie, le Montenegro, la Norvège, la Roumanie, la Serbie, la Suède et la Turquie.

Un tableau joint au décret fixe les taxes à payer selon les pays de destination.

## COLIS POSTAUX

Le service des colis postaux a commencé à fonctionner, le 1<sup>er</sup> octobre, dans les rapports de la France, la Principauté de Monaco, la Corse, l'Algérie et la Tunisie avec l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie, le Danemark, l'Égypte, l'Italie, le Montenegro, la Norvège, la Roumanie, la Serbie, la Suède et la Turquie.

L'affranchissement des colis postaux est obligatoire.

## Abaissement des taxes postales dans les rapports avec les pays d'outre-mer.

Ces correspondances à destination des pays d'outre-mer, compris dans l'union postale, supportaient jusqu'ici, comme rémunération des frais de transport par mer, une surtaxe spéciale de 10 centimes par 15 grammes pour les lettres, de 5 centimes par carte postale, et de 3 centimes par 50 grammes pour les papiers d'affaires, échantillons et imprimés.

Cette surtaxe vient d'être abolie, et, à partir du 1<sup>er</sup> octobre courant, les correspondances à destination de tout le ressort de l'union postale universelle sont soumises à un tarif d'affranchissement unique, savoir :

- Lettres, 25 centimes par 15 grammes.
- Cartes postales simples, 10 centimes.
- Cartes postales avec réponse payée, 20 centimes (dans les relations où elles sont admises).
- Papiers d'affaires, 5 centimes par 50 grammes (avec minimum de 25 centimes).
- Echantillons, 5 centimes par 50 grammes (avec minimum de 10 centimes).
- Journaux et imprimés, 5 centimes par 50 grammes.

- Droit de recommandation, 25 centimes.
- Avis de réception des objets recommandés, 10 centimes.

Les lettres non affranchies provenant de tous les pays de l'union postale universelle seront uniformément taxées à raison de 50 centimes par 15 grammes.

Les correspondances insuffisamment affranchies de même provenance continuent à être taxées au double de l'insuffisance.

Le tarif qui précède s'applique donc, à partir du 1<sup>er</sup> octobre courant, aux correspondances échangées avec toute l'Europe et les pays ci-après :

- Égypte, États-Unis, Brésil, république Argentine, Paraguay, Uruguay, Vénézuéla, États-Unis de Colombie, Mexique, Haïti, république Dominicaine, Chili, Pérou, Equateur, État de Honduras, Salvador, Guatémala, Libéria, Perse (V. du golfe Persique), Japon, Chine et Corée, Caboul, Kaschmir, Ladackh, Zanzibar, colonies françaises, danoises, espagnoles, néerlandaises, portugaises, en totalité.

Colonies et établissements anglais (moins les îles de l'Ascension et de Sainte-Hélène, les établissements du Cap de Bonne-Espérance, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Une visite à La Tour (1)

LES SERRES ET JARDINS DE MONTE CARLO

Le Carnier n. 2

(Suite et fin)

Nous avons à pénétrer maintenant dans les serres-abri de la propriété.

Serres-abri

Elles sont au nombre de quatre. La première contient les palmiers, véritable forêt de palmes à l'aspect ornemental et imposant. La deuxième est consacrée aux *sparmania*, aux *gardenia*, aux *Russelia*, aux *Francisea* et à toutes les plantes décoratives de la même famille. — Dans la troisième, nous admirons des *Ficus* de tous genres et de toutes variétés : les *ficus elastica*, les *f. rubiginosa*, les *f. svata*, les *f. macrophylla*, une foule d'autres encore réunis à grand-peine et formant une collection des plus rares et des plus intéressantes.

La quatrième, enfin, la plus vaste, mesure près de 50 mètres de long et compte 8 mètres de hauteur dans le centre. Rien de plus frais et de plus agréable à l'œil que cet ensemble harmonieux d'arbustes, de feuillages et de fleurs, éclairé par le demi-jour que tamisent les treillis peints en vert qui encadrent cette ombreuse retraite. Trois bassins, dont un situé dans le milieu, y entretiennent une fraîcheur et charment l'oreille par le doux bruit de leurs jets d'eau qui retombent en pluie dans les bassins. Ordre, clarté, harmonie, tout contribue à nous retenir dans ce gracieux jardin. Là, nous voyons les grands spécimens de camélias, d'azalées, de rhododendrons, de fougères en arbres, de palmiers. C'est une profusion de plantes de luxe qui marient leurs feuillages et leurs fleurs dans les modes les plus diverses.

J'ai admiré là une curieuse collection de *Libium* du Japon en boutons. Voici maintenant des *ardisia* au fruit rouge ressemblant à des grappes de corail. Puis les *rhodia Japonica* au robuste feuillage ; la plante d'appartement par excellence, l'*aspidistra* au feuillage ornemental ; et enfin l'*iris Moravoids*, autre plante décorative si recherchée par nos horticulteurs.

Ce n'est là qu'un abrégé forcément incomplet. Il m'a suffi de résumer l'impression artistique que l'on reçoit en pénétrant dans cette serre-abri et de signaler à peine quelques spécimens dans le nombre presque infini de tous ceux qu'on y voit prospérer.

En outre des serres-abri dont je viens de parler, il convient de remarquer les quatre rangées d'abris naturels en arbustes, ou abris vivants, destinés à protéger des plantes moins délicates que celles qui sont cultivées sous les serres en treillis. On a employé pour ces abris vivants les *ligustrum*, les *sparmania*, les *myoporum*, les *cyprissus*, les *fastigiata*, qui offrent d'excellentes conditions de résistance au vent et donnent aux plantes qu'elles protègent toute l'ombre voulue.

Culture des fleurs pour bouquets

C'est une spécialité que le jardinier de La Tour n'a pas voulu négliger, à laquelle même il a donné des soins tout particuliers. Si les fleuristes de Monaco veulent faire un bouquet riche, somptueux, varié en fleurs, en brindilles décoratives et en verdure, ils trouveront au grand complet tous les éléments de cet art gracieux dans les parterres du Carnier n° 2.

J'ai parcouru avec le plus vif plaisir ces parterres si soigneusement entretenus et si fertiles en variétés florales. Les tubéreuses, les roses, les œillets, les violettes, les jacinthes, les tulipes y sont en plein développement. On y voit de nombreux orangers cultivés spécialement pour la fleur. Citons encore les acacias, les myosotis, les héliotropes avec leur teinte si fraîche d'améthyste et leur parfum délicat. Puis enfin les pivoines en arbre, et toutes ces espèces si recherchées et si luxueuses : les *scilla*, les *veronica euonymus*, les *dentsia weigelia*, les *hydrangia cyperus*, les *bambusias*, les *jasmimum*, les *Mulnbeckia*, les *Tradescantia*.

Le catalogue floral est complet. Bouquets de bal, bouquets d'anniversaire, bouquets de théâtre peuvent sortir de là, frais épanouis et pimpants.

J'ai terminé ma visite à cette riche propriété en parcourant le vaste jardin destiné à la

Culture en grand des rosiers

Ces arbustes y sont traités avec une science et un art consommés. Ils croissent en grande quantité, et je crois que les amateurs peuvent y chercher les variétés les plus rares et les plus curieuses : aucune ne manquera à l'appel. Dans ce même jardin se trouvent aussi un grand nombre de chrysanthèmes, ainsi que des arbustes et palmiers de pleine

terre. Parmi ces derniers, le *pritchardia*, le phœnix des palmiers, qui s'accommode à tous nos terrains, à tous nos climats, et que l'on a si justement appelé l'*eucaalyptus* des palmiers.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes.** — Lundi est arrivé à Cannes un chef arabe qui a été interné à l'île Sainte-Marguerite. On annonce la prochaine arrivée de deux cents autres prisonniers faits en Tunisie qui seront internés à la même île.

**Antibes.** — Le dimanche 25 septembre, un triste accident a ému la population d'Antibes.

Trois personnes de Nice, parmi lesquelles se trouvait M. Ch. Daumas, maître baigneur, étaient allés faire une partie de pêche au large d'Antibes. Après déjeuner, ils revenaient à Nice, quand une fausse manœuvre fit sombrer le bateau qui les portait. Tous trois, excellents nageurs, ils parvinrent à redresser l'embarcation, mais le vent la fit de nouveau chavirer.

Un sablier qui était non loin de là accourut à leur secours ; mais M. Daumas, épuisé, disparut sous l'eau avant son arrivée, et les efforts de ses compagnons pour le sauver restèrent inutiles. Ces deux derniers, recueillis par le sablier, sont rentrés à Nice dans la soirée. M. Daumas laisse une nombreuse famille.

**Nice.** — M. Edmond Blanc (de Vence) est nommé bibliothécaire de la ville de Nice, en remplacement de M. l'abbé Montolivo, décédé.

**Gènes.** — Nous lisons dans le *Caffaro* du 29 :

« Dans une perquisition faite au domicile du conducteur du chemin de fer D... P..., on a trouvé de l'argent, des bijoux en or et en argent, des objets de soie et autres pour la valeur de 4,000 francs, le tout de provenance suspecte.

« A son arrivée à la gare, D... P... a été fouillé, et on a trouvé sur lui une camisole en tricot, un mouchoir en soie, une vrille, des clous et autres engins propres à forcer les bagages.

« D... P... a été arrêté. »

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Les honneurs de la semaine appartiennent à M. le comte de Chambord, dont le soixante et unième anniversaire de la naissance a été célébré par des banquets dans divers arrondissements. Une messe, le jour de la Saint-Michel, a été dite spécialement à Saint-Germain-des-Près et réunissait nombre d'individualités du parti légitimiste.

Le même jour avait lieu la célébration du mariage du baron de Lassus avec la fille du général de Boissonnet. M. le duc d'Aumale assistait à cette cérémonie, à l'issue de laquelle le jeune couple est parti pour Frohsdorf, présenter ses hommages au chef de la maison de Bourbon.

Ce voyage devient, depuis quelque temps, une sorte d'usage pour nombre de nouveaux mariés du faubourg Saint-Germain. C'est pour eux comme une sorte de pèlerinage complémentaire, et cette présentation est devenue si habituelle que dans les trousseaux de beaucoup de jeunes filles de l'aristocratie, est insérée une toilette spéciale à son occasion.

Le comte de Chambord montre une bonne grâce extrême dans l'accueil qu'il réserve aux visiteurs que le respect et le sentiment amènent vers lui. La France est naturellement le principal sujet de la conversation, de même qu'elle est l'objet constant de la sollicitude du prince, ainsi que l'indique la devise dont il a fait choix, devise tirée du fameux chant de l'exil que Chateaubriand composa durant l'émigration : « Mon pays sera mes amours, toujours ! » Ces paroles sont gravées à l'orle de la bague que le prince porte à l'index.

Il y a longtemps que le comte de Chambord a fait de ces douces paroles sa devise de prédilection ; cela date de 1841, à une époque où le château de Kirchbery, en Bohême, était habité par le roi Charles X.

C'était là comme à Frohsdorf aujourd'hui ; tout français y avait droit d'hospitalité. De Paris les visiteurs affluaient à Kirchbery. On y allait habituellement au mois d'août à cause de la Saint-Louis, puis à la Saint-Henri, enfin, à la Saint-Charles, fête du roi.

C'était la veille de l'anniversaire du 25 août, fête

du duc d'Angoulême et de Mademoiselle, depuis feu M<sup>re</sup> la duchesse de Parme. Kirchbery était rempli d'hôtes arrivés de France, parmi lesquels — mes renseignements sont précis — se trouvaient M<sup>r</sup>, M<sup>re</sup> et M<sup>lle</sup> Hyde de Neuville, le duc de Gramont, la duchesse de Narbonne, le vicomte Mocquart, le comte et la comtesse de Champagne, le baron Nunance de Girardin, le marquis et la marquise de Saint-Maur, le duc de Mirepoix, MM. de Damas, de Jailly, de Cossé, tous noms de fidélité et de dévouement.

Après le dîner, on s'était rendu au salon, où la future duchesse de Parme montra quelles étaient les ressources et l'inépuisable facilité de son esprit. Parmi les vingt-cinq personnes dont se composait la réunion, il n'y en eut pas une seule à qui elle ne trouvât moyen d'adresser un compliment individuel. Mais les émotions que plusieurs incidents avaient éveillées pendant la journée devinrent irrésistibles au moment où la princesse, invitée par la duchesse d'Angoulême à se mettre au piano, chanta, avec ces accents inspirés du banni qui rêve sa patrie, la touchante mélodie de Chateaubriand : « Combien j'ai douce souvenance... » Les fronts s'inclinèrent. La duchesse d'Angoulême porta la main sur ses yeux. La romance se tut, car la voix tremblait et pleurait. Le duc de Bordeaux avait vivement partagé toute cette émotion, et ce fut à quelques jours de cette réunion que, sous l'impression de ses souvenirs, la devise fut inscrite sur la bague du prince.

L'inauguration du monument élevé à Bourg-la-Reine à la mémoire de Condorcet a ramené l'attention publique sur l'auteur de l'*Esquisse du progrès de l'esprit humain*. Sa fin fait l'objet de discussions dans la presse. La *Liberté* a consacré un article circonstancié pour prouver qu'elle devait être attribuée non à un suicide, mais à une cause naturelle. J'avais moi-même ici préconisé cette opinion. Or, il semble résulter aujourd'hui, d'une note de Jean de Bry, compatriote de Condorcet et qui avait suivi sa ligne politique, que le philosophe s'est empoisonné avec un mélange de datura stramonium et d'opium que lui avait remis, ainsi qu'à Jean de Bry, leur ami commun Cabanis. Cette note, écrite le 30 juin 1793, au moment même du partage du poison, est, sur la question de la mort de Condorcet, un argument considérable. Elle a été offerte au musée Carnavalet par le baron de Bry, ancien préfet, fils de Jean de Bry. Je la signale à ceux qui discutent en ce moment sur la fin de Condorcet, ainsi que l'article publié par le baron de Boyer de Sainte-Suzanne dans l'annuaire de l'arrondissement de Sceaux de 1868.

Jedi, l'Académie Française, renouvelant son bureau, a élu, pour le quatrième trimestre de 1881, MM. Xavier Marmier directeur, et Legouvé chancelier. M. Camille Doucet est, vous le savez, secrétaire perpétuel. Ce trimestre aura une importance particulière, car c'est lui qui verra les élections pour les fauteuils vacants au palais Mazarin. A cette même séance de jeudi, il a été donné lecture de la lettre par laquelle M. Cherbullicz, l'auteur du *Comte Kostia* et de plusieurs romans estimés, pose sa candidature pour un des trois fauteuils actuellement vacants.

Puisque je suis sur le terrain littéraire, je vous annoncerai que Paris compte, du côté du boulevard Malesherbes, une rue nouvelle à laquelle a été donné le nom de *Juliette-Lambert*, le pseudonyme de M<sup>re</sup> Edmond Adam.

Les châteaux de France commencent à s'animer çà et là. A l'occasion des courses de la Brède, dont l'hippodrome est situé dans les prairies du même nom, le baron et la baronne de Montesquieu ont donné une fête aussi brillante que réussie. La baronne Nathaniel de Rothschild est installée dans son magnifique château de Vaux-de-Cernay, où elle reçoit des individualités choisies. La marquise de Belbeuf, qui marie son fils à M<sup>lle</sup> de Morny, a son château patrimonial très animé et très brillant, et la princesse de Sagan va inaugurer ses séries de Mello.

En même temps que les châteaux s'animent, les modes d'automne font leur apparition. C'est le temps de Louis XIII qui règne, pour le moment. Nos élégantes reviennent aux jupes à longs plis et à traine d'Anne d'Autriche et de M<sup>lle</sup> de La Fayette. Les brocarts, les satins, les velours frappés ou épinglés se présentent merveilleusement à ces façons de robes.

(1) Voir les numéros 1190, 1192, 1195, 1198, 1210 et 1211.

Les longues cannes que les femmes portent à la campagne pour se promener dans les parcs, comptent encore l'illusion. L'avènement imminent du levrier viendra nous rendre tout à fait, sous son aspect le plus séduisant, une époque chère aux dramaturges et aux peintres.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

Sous le titre *Notice sur la nécropole du temple de Vénus du mont Saint-Cassien près de Cannes* (1), M. J.-P. Revellat, ingénieur, géologue, vient de publier un intéressant compte rendu de la découverte archéologique signalée dans le *Journal de Monaco* du 8 mars 1881, et dont M. Ern. Desjardins, alors l'hôte de notre littoral, a entretenu, dix jours plus tard, l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Une planche lithographiée ne sert pas peu à l'intelligence de la description. Il est à regretter que M. Revellat n'y ait pas reproduit la figure des ampullae et autres vases de verre trouvés dans les sépultures.

Ce qui nous frappe particulièrement, c'est l'analogie existant entre les sépultures qui renfermaient des squelettes entiers et celles du gazomètre de Monaco (2).

Notons aussi la similitude de la médaille carthaginoise avec les monnaies de même origine qui ont été recueillies dans la Principauté. Aussi voyons-nous avec quelque surprise M. Revellat infirmer ce témoignage en déclarant que les Phéniciens n'ont jamais eu d'établissement dans le pays.

Si les substructions mises à jour dans la propriété de M<sup>me</sup> Ripert sont bien celles d'un temple de Vénus, situé le long de la voie Aurélienne, n'y aurait-il pas dans ce voisinage du *Port d'Hercule* et dans les relations maritimes de ce dernier avec la station dénommée par les Romains *ad Horreu* — relations attestées par les *tegulae* — une confirmation de l'hypothèse qui rapproche toujours (3) le culte d'Astarté de celui de Melkarth?

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que remercier M. Revellat de sa laborieuse contribution à l'archéologie du littoral.

VARIÉTÉS

Le Théâtre moderne et les exigences des artistes.

Dans le public et dans la presse, on s'est beaucoup occupé des prétentions des grands artistes de notre époque. La foule s'est fort récriée à la lecture des énormes traitements exigés par la Patti, Sarah Bernhardt, Faure et autres étoiles des scènes lyrique et dramatique.

Sans prendre aucun parti dans les discussions qui se sont élevées et se continuent encore à ce sujet, nous allons rechercher si cet état de choses est réellement un vice de notre temps, ainsi que le prétendent les détracteurs du XIX<sup>e</sup> siècle.

La belle Dyonisia, la première actrice qui ait paru sur le théâtre latin, recevait deux cent mille sesterces, soit cinquante mille francs; or, cinquante mille francs au temps d'Ovide équivalaient à deux cent mille de nos jours. Tous les grands comédiens de l'ancienne Rome étaient millionnaires.

OEsopus, qui avait été le plus célèbre acteur tragique et le plus débauché de son temps, laissa à son fils vingt millions de sesterces, débris de sa fortune, soit cinq millions de francs!

Cicéron nous apprend que Roscius recevait cinq cent mille sesterces par an, encore jouait-il souvent pour rien afin de conserver les bonnes grâces du peuple, car le peuple avait déjà ses flatteurs. Rien n'est nouveau sous le soleil!

Mais ne nous attardons pas dans ce passé qui semble trop près du déluge, et arrivons aux siècles plus rapprochés. Nous y verrons, comme aujourd'hui, les étoiles de l'art lyrique couvertes d'or et de richesses.

François I<sup>er</sup> avait ramené de Pavie la fameuse Isabelle Anduini, actrice chanteuse et poète, membre des académies de Padoue et de Florence. Isabelle Anduini recevait de son royal impresario cent pistoles, sans compter les cadeaux.

Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire de 1620 à 1645, florissait en Italie une pléiade de cantatrices célèbres, dont voici quelques noms: Costa, Ba-

roni, Sophonisbe, Moretti, Campario; or, toutes avaient, à Florence ou à Venise, palais de marbre, pages à somptueuses livrées, gondoles, etc. La Baroni, qui touchait du téorbe et de la viole, était fille de la célèbre Adriana Baroni; elle recevait mille ducats de traitement, avait ses équipages et sa cour. Ce fut elle que Mazarin fit venir à ses frais pour chanter *Seise*, de Cavalli (1654).

On aura une idée des succès de cette diva, quand on saura qu'elle fut célébrée dans presque toutes les langues. Cortazutti a réuni dans un gros volume les pièces de vers qui lui furent dédiées, avec ce titre: *Applausi poetici alle glorie della signora Leonora Baroni*.

La Costa, surnommée la *Ferrarese*, poète et cantatrice, était payée royalement. Elle faillit être la cause d'une petite révolution, à Rome, à propos de sa lutte avec la Checchia della Laguna. La ville était partagée en deux camps: les *checcistes*, dont le chef était le prince Aldobrandini, et les *costistes* commandés par le comte Mario-Chigi. La Costa encaissait les ducats par milliers.

Marguerite Costa était poète; elle était aussi chorégraphe, car elle avait remis sur ses pieds, en l'honneur de Louis XIV, un ballet-carrousel avec chant, dont le sujet était un *Défi d'Apollon et de Mars*. Les chevaux y devaient danser plusieurs quadrilles; mais l'exécution parut si difficile, qu'on y renonça. Ce ballet étrange avait cependant été représenté devant Henri II et sa cour. Il avait fallu cinq mois de répétition pour mettre les chevaux en état de remplir convenablement leur rôle. On trouvera la description de cette fête dans les œuvres de la Costa, dédiées à Mazarin et imprimées aux frais de l'Etat!

Vers le même temps, la cour de Florence avait pour pensionnaires les deux sœurs Giulia et Vittoria Lulle, de la grande famille artistique des Lulle. On payait à la première vingt mille livres, et à la seconde seize mille (1645), sans compter le palais, les pages et le reste. Elle aurait pu brasser des bijoux dans les tiroirs de ses cabinets d'ébène incrustés d'ivoire.

L'engouement italien pour les cantatrices et les comédiennes devait gagner la France.

En avril 1659, l'abbé Perrin et l'organiste Cambert firent représenter d'abord à Issy, puis au château de Vincennes, devant la cour, la *Pastorale en musique*. Les principaux rôles étaient ainsi distribués:

*Aldidor*, berger, basse, M. le comte de Fiesque.  
*Thyrstis*, id. taille, M. le chevalier de Fiesque.  
*Sylvie*, bergère, dessus, M<sup>me</sup> de Sacarmanan cadette.  
*Diane*, id. id. M<sup>me</sup> de Sacarmanan aînée.

Ces deux dernières étaient payées trois cent cinquante livres par représentation, logées, hébergées, habillées, amenées et reconduites en carrosse.

Rapprochons ces chiffres de quelques-uns plus récents: en 1866, M<sup>me</sup> Marie Cabel, également défrayée de tout, à Vichy, ne recevait pas trois cents francs par soirée; M<sup>me</sup> Marimon touchait à l'Athénée deux cents francs par soirée, pour chanter une *Folie à Rome*, de Frédéric Ricci, et M<sup>me</sup> Daran avait mille cinq cents francs par mois, pour dix représentations! Fermons la parenthèse, sans plus de réflexions.

On s'est beaucoup récrié, en 1868, lorsque l'on apprit que M<sup>me</sup> Carvalho avait traité avec l'Opéra à raison de soixante mille francs pour l'année, avec deux mois de congé, ce qui mettait le traitement à six mille francs par mois; on cria bien davantage, quand M. Perrin donna quatre-vingt-dix mille francs à M. Faure pour onze mois, et ce fut bien pis encore quand, en 1867, M. le comte de Guédéonoff, directeur des théâtres impériaux de Russie, traita avec Fraschini aux appointements de quatre-vingt mille francs pour trente représentations, soit deux mille cinq cents francs par soirée. Or, voici ce qui se passa en 1723:

Un entrepreneur dramatique offrit à la Cuzzoni

(Françoise Candoni) deux cent-quarante mille livres, pour une saison de quatre mois en Italie, c'est-à-dire soixante mille livres par mois; et, comme elle ne devait chanter que quatre fois par semaine, c'était un cachet de trois mille cinq cents livres, soit au moins cinq mille francs de notre monnaie!

Dans le courant de la même année, devant M. de Maupas, Haendel et Crozat offrirent à Marguerita Durona, Cuzzoni, Bernardi, Bernelli et Giuseppe Brochi, trente-cinq mille livres pour douze représentations, sans compter les habits neufs. Les artistes refusèrent.

Haendel fut amené à opposer à la Cuzzoni, qui l'avait quitté, la Faustina Bordoni, qui fut plus tard femme Hasse. Elle débuta en 1726 dans l'*Allessander* de son directeur. Or, celui-ci lui comptait par saison deux mille livres sterling, soit cinquante mille francs. De cela, cent cinquante-quatre ans.

Mais la fortune de M<sup>me</sup> Hasse ne devait pas se borner là: après une série de triomphes sonnants, elle fut engagée à Dresde, où elle chanta devant le grand Frédéric, et telle fut l'impression qu'elle produisit sur ce conquérant, qu'elle le rendit éperdument amoureux, quoiqu'elle eût alors quarante-six ans bien sonnés. Jusqu'en 1742, l'illustre cantatrice toucha son traitement entier, bien qu'elle ne chantât plus depuis dix ans.

Nous ne sachons pas qu'une seule cantatrice moderne ait été traitée aussi royalement.

(La fin au prochain numéro)

L'Administrateur-Gérant: A. DALBÈRA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 Septembre au 2 Octobre 1881.

ST-RAPHAEL	b. Quatre-Frères, fr., c. Jovenceau,	sable.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
LIVOURNE	t. Nuovo San Giuseppe, ital., c. Pira,	charbon.
ST-RAPHAEL	b. Ange-Gardien, fr., c. Musso,	sable.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
MENTON	cutter. Vierge-des-Anges, id., c. Cosso,	sur lest.
CANNES	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	sable.
ID.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ST-TROPEZ	b. Intrepide, id., c. Gai,	id.
ID.	b-g. Trois-Sœurs, id., c. Ricci,	vin.
CANNES	b. Antoinette-Victoire, id., c. Palmaro,	sable.
ID.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau,	id.

Départs du 25 Septembre au 2 Octobre 1881.

ST-RAPHAEL	b. Quatre-Frères, fr., c. Jovenceau,	sur lest.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b. Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
MENTON	cutter. Vierge-des-Anges, id., c. Cosso,	id.
CANNES	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ST-TROPEZ	b. Intrepide, id., c. Gai,	id.
NICE	b-g. Trois-Sœurs, id., c. Ricci,	vin.
CANNES	b. Antoinette-Victoire, id., c. Palmaro,	sur lest.
ID.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau,	id.

M. Ash, chirurgien-dentiste, a l'honneur de prévenir sa clientèle que depuis le 21 septembre il est visible personnellement.

AVIS

Madame BOSANO née BASTÉ a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause de santé, elle quitte le magasin, et transfère son atelier dans sa propre maison, rue du Milieu, n° 3, au troisième étage.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 66 mètres)

Sept.-Oct.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir				
	25	764.8	765.2	766.4	766.8	767.2	18.8	21.8	22.2	21.2				19.2
26	63.8	65.4	65.2	63.8	64.2	18.2	22.2	20.4	20.8	18.8	77	S O faible	id.	
27	62.4	64.8	64.6	63.6	65.2	20.4	21.6	21.2	20.2	19.8	77	S E faible	id.	
28	63.4	64.3	62.6	64.2	63.3	17.4	18.8	19.5	19.4	18.8	84	E modéré	pluie	
29	61.6	62.2	61.4	61.2	61.8	18.2	19.8	19.2	19.2	17.2	69	S E très faible	couvert, beau	
30	61.6	60.8	59.9	60.9	60.6	17.5	19.4	19.2	18.8	18.2	66	N E modéré	couvert	
1	59.8	59.2	59.4	60.4	60.6	16.9	18.8	17.2	16.4	15.2	72	S, E modéré	pluie	
DATES											25   26   27   28   29   30   1		Pluie tombée: 38 <sup>mm</sup> 9	
Températures extrêmes											Maxima   23.2   24.2   21.5   19.8   20.2   19.8   20.2			
											Minima   15.2   12.4   17.2   17.2   16.2   15.2   15.2			

(1) Brochure in-8°. Cannes, chez Robaudy, libraire-éditeur.

(2) Voir *Annuaire de la Principauté* pour 1880. — Antiquités monégasques.

(3) La *Provence maritime*, par Ch. Lenthéric.

Française ou étrangère, parisienne ou provinciale, toute femme a un conseiller intime, un guide ami, qu'elle consulte avec confiance et auquel elle obéit sans discuter, chaque fois qu'il s'agit du gouvernement de sa petite personne, de l'ordonnement de sa maison et même de l'éducation de ses bébés.

Elle lui demande des leçons d'élégance, d'économie, de bienséance, des conseils pour ses travaux, des renseignements sur tous les points qui touchent à sa toilette ou qui intéressent sa beauté. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les services qu'il lui rend. Cet ami si précieux, c'est un journal de modes, et, parmi tous, le *Moniteur de la Mode* est celui dont les oracles font loi.

Ses desseins sont confiés aux artistes les plus habiles en ce genre, et dont les noms sont réputés depuis de longues années; ses renseignements sont puisés aux sources les plus sûres et toujours donnés en primeur; ses patrons, exécutés sous la direction d'une coupouse émérite. Il s'occupe d'ameublement, de travaux intéressants et nouveaux; sa partie littéraire est due à la collaboration de nos meilleurs auteurs; une correspondance des plus soignées tient en rapport direct la rédactrice et les abonnés, et l'on peut dire qu'il est impossible de trouver une publication plus complète au point de vue de la famille, et qui puisse, à plus juste titre, s'intituler journal du foyer.

**La Mode Illustrée, Journal de la Famille**

sous la direction  
DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

L'élévation des salaires étant progressive et continue, obligé un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode Illustrée*, qui fournit, avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.  
4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorée chaque numéro  
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.  
On s'abonne, à Monaco, à l'Imprimerie du Journal.

**A LOUER**

**VILLA CARMEN**

à MONTE CARLO, près du Grand Hôtel Victoria

Position exceptionnelle sur la Colline, en face du Casino

JARDIN ENTOURANT LA MAISON

**CHAMBRES ET APPARTEMENTS POUR FAMILLES**

Meublés et non meublés

S'adresser au propriétaire M. DE MONNERON, à la Villa Carmen — Monte Carlo

**A VENDRE** une maisonnette composée de rez-de-chaussée et premier étage avec citerne, plus un lot de terrain de 107 mètres carrés.

S'adresser à **Beraudo**, marchand de chiffons, au quartier des Révoires, au-dessus de la gare de Monaco.

**PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE**  
MONACO-CONDAMINE

**SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA**

de  
**P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste**

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.

Dépôt } A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.  
A Marseille, Pharmacie Centrale.  
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

**GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO**

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

**SALLE DE RESTAURANT**  
avec grande terrasse sur la mer

**SALON DE CONVERSATION**  
où se trouvent tous les journaux  
et publications littéraires

**BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS**  
en toute saison

**TABLE D'HÔTE**  
Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.  
CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains  
est à des prix modérés

**ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE**  
Installation récente des plus complètes  
L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

**A VENDRE OU A LOUER**

**MEUBLÉE**

**LA VILLA DES ENFANTS**

Aux Bas-Moulins, Monaco

S'adresser à la villa Ravel, ou au bureau du journal

Ouvert toute l'année

**HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO**

MÊME MAISON

**RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX**

Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces

Fournitures pour la ville

VINS FINS, LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.

PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE

G. VOIRON.

**VILLA RAVEL**

MAISON MEUBLÉE

APPARTEMENTS COMPLETS — CHAMBRES SÉPARÉES

Family house. English spoken

AUX BAS-MOULINS — MONTE CARLO

**MAISON A LOUER**

EN TOTALITÉ

Avenue Florestine, au coin de la rue Caroline

CONDAMINE — MONACO

**HOTEL ET RESTAURANT BEAU-SITE**

Boulevard de la Condamine. — Table d'Hôte et Pension.

**HOTEL DE LA PAIX**  
Rue Basse, Monaco.

MONTE CARLO  
**HOTEL DE LONDRES**

TABLE D'HÔTE. — PENSION. Appartements, chambres, table d'hôte

**F. PETER LE MONNIER**

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

**A VENDRE 6,000 mètres de TERRAIN**

sis en face du Casino, dans une fort belle position.

S'adresser à M<sup>e</sup> Valentin, notaire, 5, place du Palais.

**MONACO**

**A VENDRE**

pour cause de maladie

le fonds de commerce de l'HOTEL DES COLONIES

à Monte Carlo

S'adresser à M<sup>e</sup> LEYDET, notaire à Monaco

**MONTE CARLO**

**MAGASIN A LOUER**

A l'HOTEL DE RUSSIE

Monaco — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

**HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS DU 30 MAI 1881 — SERVICE D'ÉTÉ**

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471 mixte	1389 mixte	477 mixte	481 omnib.	485 mixte	501 mixte	503 mixte	487 omn.	1385 mixte
	1 <sup>er</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.										
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	12 20			7 55	11 10				
173	21 30	16	11 70	Toulon	2 41		6 40	9 38	1			3 41	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 32	9 10	11 10	1 52	4 58			8 18	
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 30	10 22	12 08	2 44	5 50			9 16	
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 45		12 26	2 59		4 40	6 55	9 30	6 10
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 55		12 37	3 10		4 54	7 06	9 41	6 35
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-s-Mer	9 01		12 44			5 01	7 13	9 48	6 45
2	» 70	» 55	» 35	Beaulieu	9 09		12 52			5 09	7 21	9 56	6 57
5	» 70	» 55	» 35	Eze	9 30		1 14	3 44		5 31	7 44	10 20	7 26
10	1 20	» 90	» 65	Monaco	9 36		1 20	3 51		5 37	7 50	10 26	
19	2 45	1 85	1 30	Monte Carlo	9 45		1 32	4		5 46	8 01	10 35	
173	19 15	13 55	9 65	Cabbé-Roquebr.	9 58		1 55	4 16		5 55	8 18	10 54	
				Menton	11 47		3 45	7 10			10 20	3 35	
				Vintimille h. de Rome	6 05		10 20	10 50			10 53	10	
				Gènes									

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 <sup>er</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.	STATIONS	478 mixte	500 omnib.	482 mixte	486 mixte	488 omnib.	492 mixte	494 mixte	498 mixte
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.		Sanr.		4 17	7 40	8 35	12 55	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris	6 35			10 35	12 45	3 15	7 20	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7		8 20	11 05	1 18	3 49	7 50	10 45
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.	7 10		8 30	11 15	1 29	4 01	8	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 20		8 40	11 25	1 39	4 11	8 11	11 04
	»	»	»	Monaco	7 29		8 48	11 34	1 46	4 18	8 19	11 10
7	» 85	» 65	» 45	Eze	7 49		9 10	11 54		4 38	8 39	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	7 57		9 18	12 02	2 12	4 48	8 47	11 37
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	8 04		9 25	12 10	2 18	4 53	8 55	11 44
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 16		9 37	12 22	2 29	5 05	9 07	11 56
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	6 08		9 55	1 35	2 45	5 20	9 40	12 04
47	5 75	4 30	3 15	Nice } départ	7 18		11 05	2 44	3 37	6 40	10	12 59
173	21 30	16	11 70	Cannes	11 48		3 23	8 16	7 35		5 10	
240	29 55	22 15	16 25	Toulon	1 55		5	10 21	9 12		7 35	
				Marseille								

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.